

# REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
SAVOIE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE  
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	13

### SEANCE DU 3 JUILLET 2023

DATE DE LA CONVOCATION  
28/06/2023

L'an Deux Mille vingt trois et le 3 juillet à 19 heures

DATE D'AFFICHAGE  
28/06/2023

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Cyril Durand, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Benjamin Bou Aziz, Frédéric Thomas, Fabrice Mermin, Nathalie Jacquier Patrick Bastien (représenté par Clarence Appell),

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub.

Secrétaire de séance : Frédéric Thomas

#### **DELIBERATION N°4 : Rénovation du court de tennis n°2**

Lors du précédent conseil municipal, il avait été validé le principe de rénover le court de tennis n°2. Le montant du devis s'élevé à 8 100 € HT pour le dégrèvement et démoissage de la surface, colmatage des fissures, réagrèage et mise en peinture.

Par ailleurs, le nettoyage du cours n°1 n'ayant pu être réalisé par le club de tennis, le terrain étant trop abîmé, un nettoyage doit être réalisé par un professionnel. Un anti mousse bio sera ensuite appliqué 2 fois par an. Un devis d'entretien a été fourni pour un montant de 3 900 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la rénovation du court de tennis n°2 pour un montant de 8 100 € HT et les travaux d'entretien du court de tennis n°1 pour un montant de 3 900 € HT.

Pour : 12 (Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Cyril Durand, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Benjamin Bou Aziz, Frédéric Thomas, Nathalie Jacquier, Patrick Bastien (représenté par Clarence Appell))

Contre : 0


Abstention : 1 (Fabrice Mermin)

Fait à le MONTCEL, le 03/07/2023

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,  
Antoine HUYNH

  
Frédéric THOMAS

